

DATA



MOAE BRETAGNE

N°2 Janvier 2013

News observations et statistiques de la Mission Observation Appui et Expertise de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne

La VAE en Bretagne dans les secteurs paramédical, jeunesse et sport

Présentation du dispositif

La VAE (validation des acquis de l'expérience) est un droit individuel qui ne nécessite pas de conditions d'âge, de nationalité ou de niveau d'étude pour y accéder. Elle requiert toutefois de justifier d'au moins 3 ans d'expérience en rapport direct avec le diplôme visé pour pouvoir y prétendre.

Elle permet de valoriser et d'attribuer à partir des compétences professionnelles acquises par l'expérience, tout ou partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) sur la base d'une expérience professionnelle salariée, non salariée (commerçant, collaborateur de commerçant, profession libérale, agriculteur ou artisan...) et/ou bénévole (syndicale, associative) et/ou volontaire. Cette expérience, en lien avec la certification visée, est décrite dans un dossier et validée par un jury.

Tous les diplômes du secteur de la jeunesse, des sports et du social sont ouverts à la VAE, pour le secteur paramédical ne sont accessibles à ce jour en VAE que le diplômes

d'Etat d'Aide Soignant (DEAS), le diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) et le diplôme d'Etat d'ergothérapie (DEERGO). Sachant que les autres diplômes du secteur paramédical vont s'ouvrir sous peu à la VAE.

Toute personne désirant accéder au dispositif, peut obtenir une information auprès des Centres et Points Conseil, habilités par les conseils régionaux, pour s'assurer de ses droits et faire le choix de la certification la mieux adaptée à son projet. Ces centres ont un rôle d'accueil, d'information, de conseils personnalisés, d'orientation et de renseignements sur les possibilités d'accompagnement (conseil, formation) et de financement.

Les salariés peuvent demander à bénéficier pour la rédaction de ses expériences d'un congé VAE de 24 h, lequel peut être pris en une fois ou de façon fractionnée.

<http://www.vae.gouv.fr/>

► **Validation totale de la certification** : la certification obtenue par la VAE est la même que celle obtenue par les autres voies existantes (formation continue, formation initiale ou apprentissage). Elle peut s'obtenir au bout d'un ou plusieurs passages en jury.

► **Validation partielle** : le jury précise les compétences, connaissances et aptitudes à acquérir, et préconise les modalités d'acquisition. Un accompagnement peut également être proposé

► **Refus de validation** : certains organismes certificateurs ou valideurs conseillent dans les démarches à effectuer.

Les diplômes accessibles par VAE dans les secteurs jeunesse et sport, paramédical et social (année d'ouverture)

	Niv V (BEP, CAP)	Niv IV (Bac)	Niv III (BTS, DUT, Bac+2)	Niv II (bac +3 à 5)	Niv I (bac + 5)
Social	DEAF (Diplôme d'Etat d'Assistant familial) (2006)	DETISF (Diplôme d'Etat de Technicien en Intervention Sociale et Familiale) (2006)	DEES * (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé) et DEETS* (Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé) (2006)	CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale) (2004)	CAFDES ** (Certificat d'Aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale) (2007)
	DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale) (2006)	DEME (Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur)	DEEJE (Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants) (2005)	DEMF (Diplôme d'Etat de Médiateur Familial) (2004)	DEIS (Diplôme d'Etat d'Ingénierie sociale) (2007)
	DEAMP (Diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique) (200)		DEASS (Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social) (2004) DECESF (Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale) (2009)		
Paramédical	DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture) (2006)		DEERGO (Diplôme d'Etat d'Ergothérapie) (2010)		
	DEAS (Diplôme d'Etat d'Aide-soignant) (2005)				
Jeunesse	BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien) (2004)	BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education et du Sport) (2004)	DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education et du Sport) (2008)	DESJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education et du Sport) (2008)	
Sport	BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien) (2004)	BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education et du Sport) (2004)	DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education et du Sport) (2008)	DESJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education et du Sport) (2008)	BEES 3ème degré (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif) (2004)

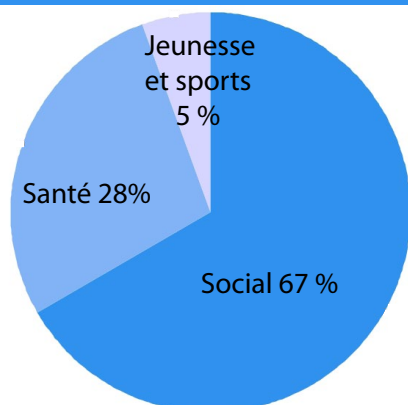
* le rectorat est le certificateur ** l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique est le certificateur

23 % des dossiers VAE concernent la DRJSCS (certificateur le plus important de Bretagne).

79% des candidats présentés devant un jury ont un statut de salarié .

88% des candidats VAE veulent accéder à un diplôme de niveau V.

Répartition des candidats à la VAE en 2011 selon le secteur



Source DRJSCS Bretagne - Pôle formations

Répartition des candidats à la VAE en 2011 selon la situation professionnelle

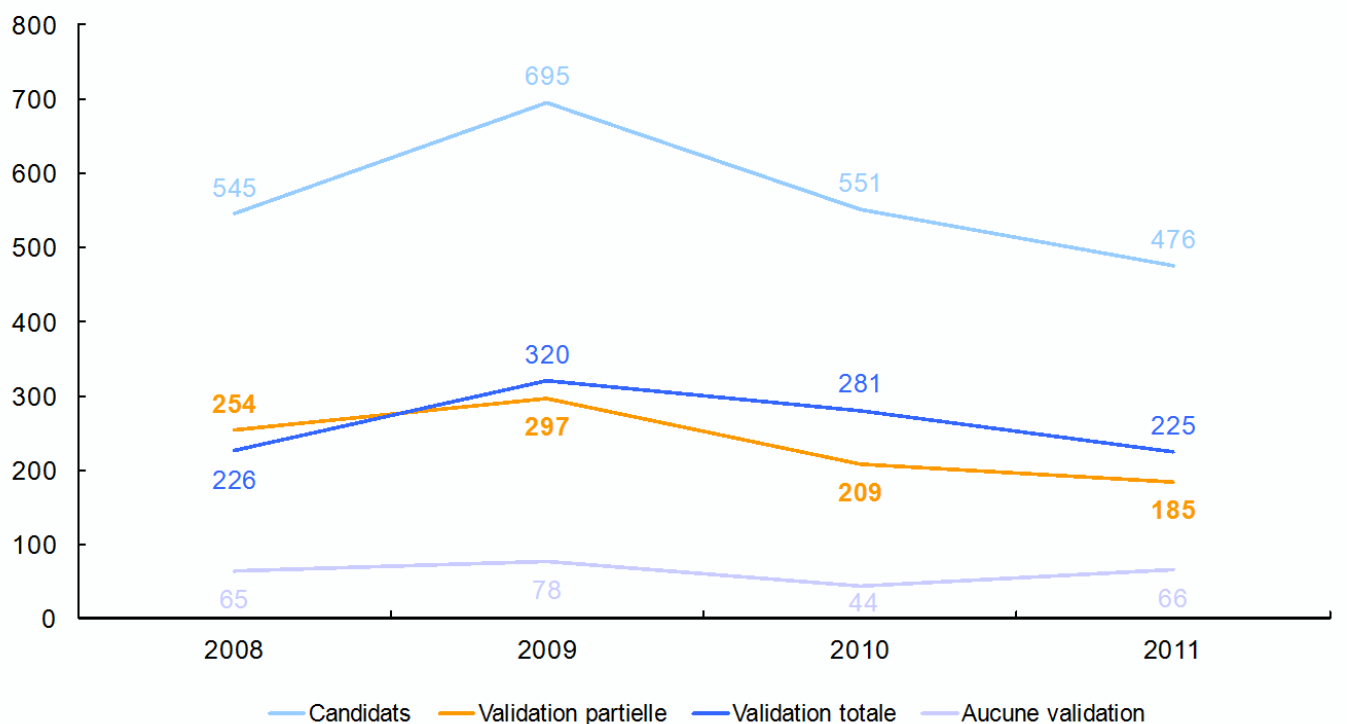
	En effectif	en %
Salariés	518	78.6%
Demandeurs d'emploi	133	20.2%
Inactifs	8	1.2%
Ensemble	659	100%
Non réponse	60	

Source DRJSCS Bretagne - Pôle formations

La VAE dans le secteur social

Les candidats VAE en Bretagne représentent 5,6 % des candidats au niveau national

Evolution du nombre de candidats à la VAE Sociale et des décisions du jury de 2008 à 2011



La baisse actuellement constatée s'explique par la fin de l'absorption des dossiers en attente avant l'ouverture des diplômes à la VAE.

Source DRJSCS Bretagne - Pôle formations

Répartition des candidats et diplômés selon la voie d'accès

Diplômes	Candidats			Diplômés		
	Examen	Post VAE*	VAE	Examen	Post VAE*	VAE
CAFERUIS (niv II)	91	0	16	68	0	7
DEMF (niv II)	5	0	4	4	0	1
DEASS (niv III)	165	6	8	145	0	3
DEEJE (niv III)	32	1	20	27	1	6
DETISF (niv IV)	55	0	2	50	0	0
DEAF (niv V)	189	0	53	161	0	45
DEAMP (niv V)	413	0	94	384	0	39
DEAVS (niv V)	454	93	279	329	59	124
Ensemble	1404	100	476	1168	60	225

* présentation à l'examen à l'issue d'une formation suivie après une validation partielle VAE

Source DRJSCS Bretagne - Pôle formations

Présentation des taux de réussite à la VAE selon le diplôme

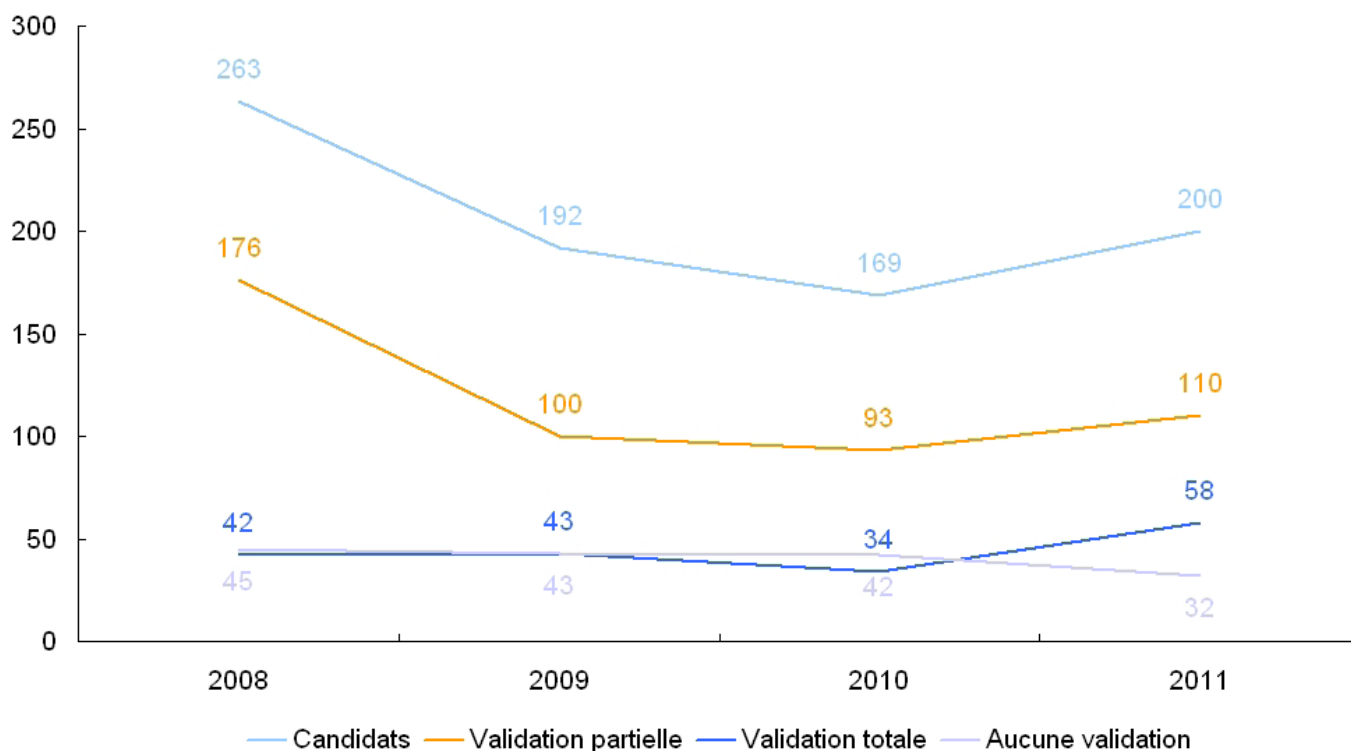
Diplômes	Candidats	Validation totale (en %)		Validation partielle (en %)	
		Bretagne	France	Bretagne	France
CAFERUIS (niv II)	16	43.8%	39.6%	37.5%	45.6%
DEMF (niv II)	4	25.0%	44.0%	50.0%	10.0%
DEASS (niv III)	8	37.5%	34.6%	62.5%	43.5%
DEEJE (niv III)	20	30.0%	34.5%	45.0%	42.4%
DETISF (niv IV)	2	0.0%	51.4%	50.0%	29.2%
DEAF (niv V)	53	84.9%	86.3%	15.1%	10.3%
DEAMP (niv V)	94	41.5%	53.3%	27.7%	29.8%
DEAVS (niv V)	279	44.4%	55.6%	45.9%	36.2%
Ensemble	476	47.3%	54.0%	38.9%	34.3%

Source DRJSCS Bretagne - Pôle formations

La VAE dans le secteur paramédical

Les candidats VAE en Bretagne représentent 2.4 % des candidats au niveau national

Evolution du nombre de candidats à la VAE Paramédicale et des décisions du jury de 2008 à 2011



Source DRJSCS Bretagne - Pôle formations

Répartition des candidats et diplômés selon la voie d'accès

Diplômes	Candidats			Diplômés		
	Examen	Post VAE*	VAE	Examen	Post VAE*	VAE
DEAS (niv V)	1227	51	174	1155	50	52
DEAP (niv V)	110	4	26	108	4	6
Ensemble	1337	55	200	1263	54	58

* présentation à l'examen à l'issue d'une formation suivie après une validation partielle VAE

Source Enquête Ecoles DREES 2011 / DRJSCS - Pôle Formations

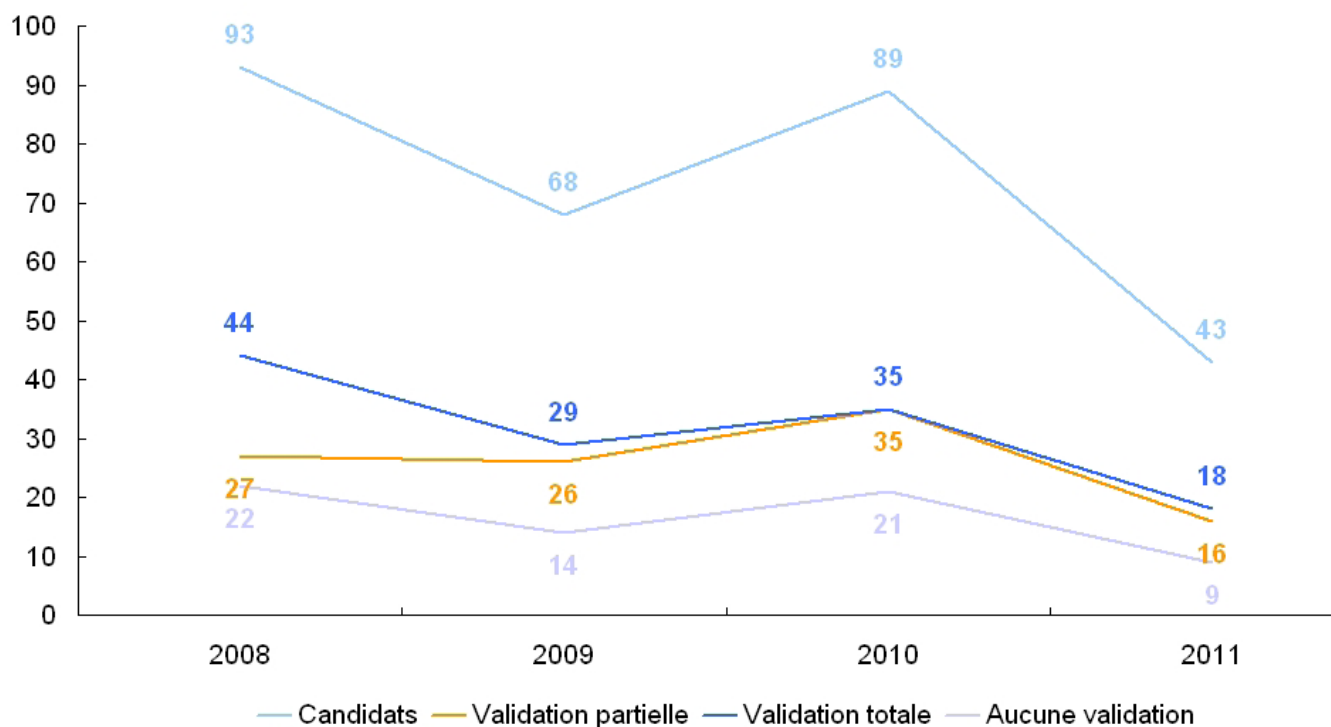
Présentation des taux de réussite à la VAE selon le diplôme

Diplômes	Candidats	Validation totale (en %)		Validation partielle (en %)	
		Bretagne	France	Bretagne	France
DEAS (niv V)	174	29.9%	27.9%	55.2%	52.4%
DEAP (niv V)	26	23.1%	31.9%	53.9%	48.7%
Ensemble	200	29.0%	28.8%	55.0%	51.5%

Source DRJSCS Bretagne - Pôle formations

La VAE dans le secteur jeunesse et sport

Evolution du nombre de candidats à la VAE Jeunesse et Sport et des décisions du jury de 2008 à 2011



Source DRJSCS Bretagne - Pôle formations

La baisse actuellement constatée s'explique par la fin de l'absorption des dossiers en attente de l'ouverture des diplômes à la VAE

Diplômes	Diplômés		
	Examen	Post VAE*	VAE
DEJEPS Jeunesse (niv III)	14	1	2
BPJEPS Jeunesse (niv IV)	98	3	7
BPJEPS/BEES1 Sport (niv IV)	301	11	8
BAPAAT Jeunesse (niv V)	12	1	1
Ensemble	425	16	18

* présentation à l'examen à l'issue d'une formation suivie après une validation partielle VAE

Source DRJSCS Bretagne - Pôle formations

Diplômes	Candidats	Validation totale	Validation partielle
DEJEPS Jeunesse (niv III)	4	50.0%	25.0%
BPJEPS Jeunesse (niv IV)	14	50.0%	21.4%
BPJEPS/BEES1 Sport (niv IV)	23	34.8%	47.8%
BAPAAT Jeunesse (niv V)	2	50.0%	50.0%
Ensemble	43	41.9%	37.2%

Source DRJSCS Bretagne - Pôle formations

Plus d'infos :

- Points Conseil, Etudes et statistiques : www.gref-bretagne.com
- Accès VAE secteurs paramédical et social : <http://vae.asp-public.fr>
- DRJSCS de Bretagne : www.bretagne.drjscs.gouv.fr/
- DREES Enquête Ecoles 2011 www.drees.sante.gouv.fr/